

# LOGONNA-Infos

## Juillet-Août 2020

# LOGONNA-DAOULAS

De la terre

à la mer



## ► Sommaire

- 3 - Le mot du maire**
- 4 - Communiqués de mairie**
- 6 - Les Services Techniques**
- 7 - Enfance - Jeunesse**
- 8 - La vie de l'école**
- 10 - Vie économique**
- 12 - Environnement**
- 14 - Tourisme**
- 15 - Activités nautiques et séjours**
- 16 - Culture et patrimoine**
- 18 - Les animations de l'été**
- 19 - L'agenda de l'été**
- 20 - La carte des sentiers**

## ► Numéros utiles

Mairie : 02 98 20 60 98

Bibliothèque : 02 98 20 66 29

École : 02 98 20 68 59

☎ MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15

☎ INFIRMIERS :

SALAÛN-CALVEZ /TOURNELLEC :

02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50

JESTIN/GAVI : 02.98.20.60.62

☎ KINESITHEPEUTE :

Karine LE COZ / Anne LE LOUARN : 02.98.20.70.20

☎ TAXI : Antoine Taxi : 06.84.60.28.05

☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37

☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77

☎ VIGIPIRATE : 17

☎ GENDARMERIE : 17      POMPIERS LE FAOU : 18

☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 196 ou VHF canal 16

☎ SPAC : 02 98 85 49 66

astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)

☎ Eau du Ponant : 02 29 00 78 78 (24h/24h)

☎ EDF : (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)

☎ GDF : (sécurité) : 02 98 02 02 22

☎ PÔLE SOCIAL (Daoulas) : 02 98 25 84 23

☎ CLIC : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89

☎ Point Accueil Écoute Jeunesse : 02 98 81 17 62

☎ Centre de Planification et d'Éducation Familiale :  
02 98 21 80 20

Désinsectisation, Dératisation, Désinfection

Entreprise L.B.A.— Irvillac

06 65 32 08 85 — [l.b.a.29@hotmail.com](mailto:l.b.a.29@hotmail.com) — Devis gratuit

## ► Services pratiques

### LA PAROISSE

#### Horaires des messes

► Les dimanches à 9h30 à Daoulas

► Les samedis 18h dans les autres paroisses : le 11 juillet à Logonna et le 25 juillet à Saint-Urbain.

L'église Saint-Mona est ouverte tous les week-end de 10h à 18h.

L'inscription au catéchisme pourra se faire lors du forum des associations le 5 septembre à la salle Kejadenn.

## ► Collecte des journaux

La collecte des journaux a repris, chaque 1er samedi du mois, devant la Mairie de 11h à 12h. L'argent collecté par l'association « Avec les pompiers pour le souffle » est destiné à financer la recherche sur la mucoviscidose.

## ► Remorque déchets verts

11/07	GORREQUER
18/07	LE MENGLEUZ
25/07	GORREQUER
01/08	TERRAIN DE FOOT
08/08	PLACE DU MARCHÉ
15/08	KERJEAN-KERLIVER
22/08	LE COSQUER
29/08	GORREQUER



## ► Correspondants locaux

Ouest-France : Anne-Léa Le Goff

06 80 48 24 15 / [camfrou@orange.fr](mailto:camfrou@orange.fr)

Le Télégramme : Bruno Inizan

06 15 20 34 77 / [brunotelegramme@yahoo.fr](mailto:brunotelegramme@yahoo.fr)

### Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

21, rue Ar Mor - 02.98.20.60.98 / [mairie.logonnadaoulas@orange.fr](mailto:mairie.logonnadaoulas@orange.fr)  
[www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévé

Conception-réalisation : Séverine Quillévé & Catherine Stéphan

Impression : Copia

Couverture : Guillaume Duval

[g.duval@gmx.com](mailto:g.duval@gmx.com) / 06 63 18 39 81

Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact ».

Retrouvez les infos de la commune sur



Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : [www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)

## Le mot du maire

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des électrices et des électeurs qui se sont déplacés pour voter dans des conditions si particulières. Les longues semaines qui ont suivi les élections ont été, comme vous l'imaginez, compliquées : la crise sanitaire ne nous a en effet pas épargnés et depuis le 17 mars, les anciens et les nouveaux élus ont travaillé de concert pour mettre en place et adapter localement les nombreuses directives transmises par l'Etat.

Dès le début du confinement, de très nombreuses actions de solidarité ont émergé spontanément au sein de notre commune. Ainsi, l'entraide et le soutien entre voisins, la mobilisation de nos deux couturières, l'adaptation rapide de nos commerces de proximité, le dispositif d'écoute des personnes potentiellement vulnérables, l'implication des soignants et tant d'autres exemples nous ont certainement aidés à mieux vivre cette période surréaliste. Chacun a pu, à son échelle, contribuer à cette fraternité. Soyez-en remercié.

Elu maire lors de l'installation du nouveau conseil municipal le 23 mai, c'est avec beaucoup d'humilité et de fierté que je mesure les responsabilités qui sont maintenant les miennes. Je souhaite m'investir pour notre commune en prenant soin de privilégier tout au long du mandat, l'écoute des habitants et l'intelligence collective d'une équipe fort dynamique de 18 élus particulièrement motivés.

L'investissement de chaque membre du conseil visera notamment à renforcer une image déjà très populaire de notre belle commune tout en veillant à son développement raisonnable, en préservant sa quiétude et son cadre de vie.

Au-delà de notre programme que nous mettrons régulièrement en œuvre, une priorité se détache aujourd'hui : celle concernant l'installation des médecins dans un bâtiment communal, autre que le cabinet médical existant, puisque celui-ci s'avère trop exigü. Les élus se mobilisent donc sur ce sujet, l'objectif étant de disposer de locaux adaptés pour le début 2021.

En parallèle, des actions prennent déjà forme : vous en trouverez les détails dans cette édition. Enfin, nous demeurons très vigilants aux conséquences sociales et économiques de la situation inédite que nous venons de traverser.

Au nom de toute la Municipalité et de l'ensemble des agents, je vous souhaite un bel été 2020.

Fabrice FERRE,  
Maire de Logonna-Daoulas

# Communiqués de mairie

## ► Demandes d'urbanisme

Déclarations préalables			
PINCON Nicolas	5, rés. Ty Nevez	Abri de jardin	07/05
VIGOUROUX Serge	7, rte du Bendy	Clôture	15/05
BAYER Bruno	8, Traon ar Menez	Extension de garage	26/05
STEPHAN Daniel	19, rue park Braz	Garde-corps	27/05
DAUPHIN Isabelle	22, rés. de la Source	Transf. garage/chambre	02/06
LAGADEC Véronique	7, Porz Izella	Appentis	04/06
LE GOFF Audrey	7, rés. Ar Voz	Velux	05/06
FLORANCE Julien	7, Sainte Marguerite	Modif. ouverture	06/06
THERVILLE Ana	19, rue Park Braz	Clôture+escalier ext.	10/06
BRODU Angelo	22, rue de Kerliver	Clôture	16/06

Permis de construire			
LE VOURC'H Guy	3, Renever	Extension	29/04
GALLOU André	Gorrequer	Garage	16/06

## ► Etat-Civil

### Naissances

- Athays GAUTIER née le 20 mars 2020 à Brest.
- Katell WEREY née le 11 juin 2020 à Landerneau.

### Décès

- Robert GERVREAU décédé le 26 avril 2020 à Landerneau.
- Pierre JOUBERT décédé le 8 mai 2020 à Brest.
- Hélène LE FOLL décédée le 21 mai à Logonna-Daoulas.

## ► Bilan distribution des masques

La distribution de masques aux habitants s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, des masques en tissus fabriqués par les deux couturières de la commune ont été distribués début mai aux personnes de plus de 70 ans.

Puis, les 20 et 21 mai, ce sont les masques commandés auprès de la CCPLD qui ont été distribués à l'ensemble de la population. 496 personnes se sont déplacées et 1175 masques ont été remis. A cette occasion, un don pouvait être fait au profit du Secours populaire et du Secours catholique. Votre générosité nous a permis de remettre le 5 juin la somme de 300€ à chacune des deux associations.

## ► Vie quotidienne

### Nuisances sonores

Plages horaires autorisées pour effectuer les travaux de tonte de gazon ou l'utilisation de machines bruyantes : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Contrôles de vitesse

Pour faire face à certains comportements excessifs de quelques usagers de nos routes, la commune a demandé à la brigade de gendarmerie de Plougastel-Daoulas de procéder à des contrôles de vitesse sur notre territoire. Soyez prudents.

### Bien vivre ensemble

A l'approche de l'été, il est trop souvent constaté des incivilités de toutes sortes, incivilités qui ont pour conséquences de perturber la tranquillité des habitants, quand ce ne sont pas des destructions gratuites qui nécessitent souvent des interventions des agents communaux rémunérés par les contribuables. Ce n'est pas acceptable. La commune portera donc systématiquement plainte en cas de dégradations.

Concernant le tapage nocturne, qui se traduit par du bruit excessif après 22h00, nous invitons les habitants à respecter leurs voisins ou les voisins quand il s'agit de structures publiques comme l'agorospace, le skate park ou le parvis de Kejadenn. Ces espaces ne sont pas accessibles 24 heures sur 24 heures.

Enfin, il appartient aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leur animal de compagnie ne trouble pas, par ses aboiements, la quiétude du voisinage. Cela se produit souvent quand le chien est attaché ou enfermé et que ses maîtres sont absents du domicile.

Comptant sur l'implication de chacun d'entre nous pour maintenir la qualité de notre cadre de vie.

### Recensement militaire

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser en mairie dans le mois suivant leur seizième anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille.

## ► Le conseil municipal du 23 mai 2020

Lors du conseil municipal du samedi 23 mai dernier, **Fabrice FERRE** a été élu Maire de Logonna-Daoulas.

Ont été élus adjoints :

**Bernard LAURENT** - Adjoint en charge du personnel, des finances, des ports et littoral, des affaires sociales, de la solidarité, du handicap et des personnes âgées

**Séverine QUILLEVERE** - Adjointe en charge de la communication, de l'enfance, la jeunesse et la politique éducative

**Gilles CALVEZ** - Adjoint en charge des sports, des loisirs et des associations, des déplacements, du Conseil Municipal des Jeunes

**Margaux LEFEUVRE** - Adjointe en charge du développement du tourisme, de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable

**André POSTEC** - Adjoint en charge des travaux, de la vie économique, de l'agriculture, du numérique et de l'informatique

De plus, 3 conseillers délégués ont été nommés :

**Sylvie PETEAU** - Conseillère déléguée à la culture, au patrimoine et aux animations

**Franck DEHARBE** - Conseiller délégué à l'urbanisme

**Yves GUIGNOT** - Conseiller délégué à la valorisation des friches

## ► Sujets évoqués lors du conseil municipal du 2 juin 2020

- Délégations de compétences du conseil municipal au Maire
- Fixation des indemnités de fonctions
- Election des membres de la Commission d'appel d'offres
- Composition des commissions municipales
- Désignation des délégations extérieures
- Election des représentants du CM au conseil d'administration du CCAS
- Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- Convention avec le Centre nautique de moulin Mer pour le développement des activités nautiques en faveur des jeunes de Logonna-Daoulas
- Créations et suppressions de postes au service périscolaire

Pour information, à la demande de la minorité, le montant des indemnités des élus est le suivant :

Maire : 1555,76 € brut, adjoints : 661,20 € brut, conseillers délégués : 291,71 € brut (animation, culture et patrimoine) et 175,02 € brut.

Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 2 juillet à 19h en salle du Conseil  
(tous les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune ou le panneau d'affichage).

## ► Le mot des Elus « Vivons Logonna »

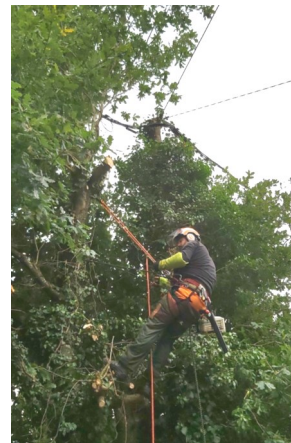
« Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui nous ont fait confiance en votant pour nous. Nous aurons à cœur de porter les idées et les valeurs qui ont été le ciment de notre liste, dans l'intérêt général et le dialogue, et à prendre toute notre part d'un travail constructif avec les nouveaux élus. Nous nous impliquerons activement dans les différentes commissions dont nous sommes membres. Nous espérons, avant tout, que chacun d'entre vous se porte bien.

Pour nous contacter, un mail peut être adressé à : [vivonslogonna@gmail.com](mailto:vivonslogonna@gmail.com) ».

## ► Le clin d'œil des services

L'idée de cette nouvelle rubrique est de mettre en avant une action un peu atypique des services municipaux. Pour ce premier clin d'œil c'est Romain qui s'y attelle.

Je grimpe aux arbres, j'ai deux pieds et deux bras, je ne suis pas roux, je coupe des branches mais ne les mange pas, j'interviens de temps en temps sur la commune en cas de besoin pour sécuriser un site, un arbre, une voirie... Je suis ? Un écureuil...?! Perdu ! Un agent des services techniques coupant les branches d'un chêne autour d'un poteau électrique, muni d'un détecteur crépusculaire qui gère l'éclairage public en fonction de la luminosité.

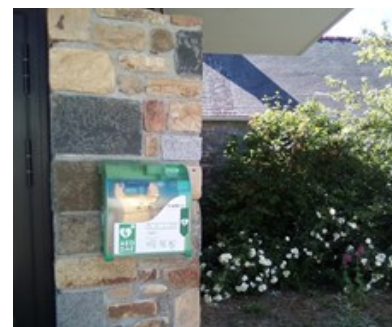


## ► L'activité des Services Techniques

Virginie De Mey a rejoint les services techniques dans le cadre d'un stage de découverte d'une durée de 5 semaines. Une expérience très enrichissante de part et d'autre. Merci Virginie pour ton implication.

### UN DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE DISPONIBLE A KEJADENN

La commune a installé un défibrillateur cardiaque accessible à tous, au niveau de l'entrée de la salle de Kejadenn, sous l'auvent. Cet équipement fonctionne automatiquement puisque les instructions d'utilisation sont données par la machine, dès que celle-ci est allumée. Pour accompagner cette installation, la commune envisage de former ses agents aux gestes de premiers secours et proposera dès que possible aux associations, des séances de formation de courte durée en faisant appel à la Croix Rouge Française.



### FLEURISSEMENT DE PRINTEMPS

Le printemps a été l'occasion de remettre en état l'ensemble des massifs de plantations. Ce travail est relativement répétitif puisque les agents s'organisent pour programmer les interventions en tenant compte de la météo notamment. Dans le bourg sont installées des jardinières fabriquées par les services techniques. Les fleurs de l'été apparaissent progressivement. Le cimetière et l'espace du monument aux morts font également l'objet d'une attention particulière, avec un passage aussi régulièrement que possible.

### ENGazonnement AU TERRAIN DE FOOT

Avec un beau stade comme celui-là les résultats seront sûrement au rendez-vous !



## ► Les travaux

### Accès église

L'entreprise Pépinières de Pennavern a pu terminer début juin les travaux de mise en accessibilité de l'église commencés en 2019. L'opération consistait à remplacer les gravillons meubles par un sable chaux, dont la couleur a été définie en lien avec l'architecte des bâtiments de France. Il sera maintenant beaucoup plus aisé de se déplacer du portail ouest à l'entrée de l'édifice.

### Renforcement de chaussée entre Goasven et Pennavern

L'entreprise Colas a pu enfin procéder à la réfection du tapis d'enrobés entre Pennavern et Goasven. La circulation des véhicules se fait maintenant dans des conditions plus confortables. Il appartient maintenant à chacun d'entre nous de continuer de veiller au respect de la limitation de vitesse fixée à 70km/h sur cette section.

### Programme de travaux de voirie 2020

Travaux de réfection de voirie de Clemenehy : les travaux de renforcement en enrobés devraient être entrepris durant la deuxième quinzaine du mois de juillet. La commune remercie tout particulièrement Monsieur Broudin qui a accepté de rétrocéder une partie de son terrain pour élargir la chaussée au droit des habitations du village.

La réfection des voies communales à Pors Bea'h est également programmée cette année. Des travaux préalables seront réalisés avant le tapis d'enrobés. Des "rustines" ont été réalisées sur quelques voies fissurées, dans l'attente d'une remise en état plus pérenne dans le temps.

### Travaux à l'école

Les travaux d'isolation, de ventilation et de chauffage se poursuivent à l'école. L'isolation des classes de primaire est programmée en juillet. Ce sera également le moment de terminer les interventions sur la distribution du chauffage. Il restera à programmer ensuite le remplacement des menuiseries extérieures de la salle de motricité et de l'étage des maternelles. L'étude de faisabilité de la chaufferie bois a été présentée à la nouvelle équipe municipale.

# LOG'ADO



Après dix années passées à la tête de Log'Ado, Karine Guédès a souhaité partir vers de nouveaux horizons professionnels. Par ces quelques témoignages récoltés, la Municipalité et le bureau de l'association ont souhaité la remercier pour son engagement auprès des jeunes et lui souhaiter le meilleur pour la suite.

Photo : Karine et les BEH  
lors du repas des Anciens 2019

« Un grand merci pour ces souvenirs, la bise de Gladys et des KGET » - Klervi, Gwendal, Ewen, Tristan

« Je souhaite simplement te remercier pour toutes ces années passées à tes côtés en tant qu'ado puis animateur. Ce fût un plaisir de partager ces semaines d'animations avec toi et toute l'équipe.

Bruno a lui apprécié de participer au rougail-saucisses. » - Léo

« Une pensée émue pour tes doux ronflements sous la tente, aux deux millions sept-cent-quarante-mille-trois-cent-quatre parties de Loup-Garou sous le barnum, au riz trop cuit, aux pâtes pas assez, aux tentes 2 secondes qui ne nous résistent plus, aux bons moments partagés.

Ce n'était que le début des jours heureux. Le meilleur reste à venir. Bisous l'amie. » - Marianne

« Un sérieux et une bonne humeur au service du travail d'équipe. Tu mettais un point d'honneur à la coopération de tous les acteurs de Log'ado (adultes et ados). » - Lisia et Robien

« Karine, tu étais gentille avec tous les jeunes, très pro, bref que des qualités ! » - Luc (Ado puis animateur)

« Sept ans de partenariat tout simplement fluide et basé sur la vraie compétence de Karine quant à mesurer les enjeux de demain pour la jeunesse. Coordinateur du PEL (Projet politique intercommunal enfance-jeunesse) de 2012 à 2019, je ne peux que remercier Karine pour sa disponibilité et son sens partagé du projet. Bonne route et nul doute que la relève sera assurée avec Marie ! » - Gwen Le Gars

« Karine, au-delà de ton professionnalisme et de ton engagement, je vais regretter ta bonne humeur, nos blagues, nos projets. Le groupe des Bibliothécaires en Herbe a vu le jour grâce à ta participation, les enfants et moi n'en gardons que de bons souvenirs. Je te souhaite le meilleur pour la suite. » - Catherine

« Merci pour toutes ces années de plaisir, c'était super ! » - Lucas

« Merci Karine pour la récré des trois curés, le Futuroscope, les colos et toutes les autres activités ! » - Zoé

« Merci Karine pour ta disponibilité, ton écoute et ton investissement » - Justine

« Merci Karine d'avoir occupé mes mercredis après-midis : bibliothécaires en herbe, sortie ciné en minibus. Je me souviens d'une soirée Loup-garou à l'anse du bourg... Merci aussi pour les colos et j'ai adoré le Futuroscope. Gros bisous » - Rose

« Merci pour tout ce qu'on a fait avec toi, je te souhaite un bon départ » - Justine

## L'association Log'ado prépare l'été 2020

Elle sera ouverte du **lundi 6 au vendredi 31 juillet**, puis du **17 au 28 août**.

Il est possible d'adhérer à Log'ado tout au long de l'année.

Le programme des activités sera visible sur le site de l'association : [www.logado.fr](http://www.logado.fr) et sur la page facebook LOG'ADO. Ils seront élaborés au fur et à mesure des semaines, tout en veillant au strict respect des normes sanitaires. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au **06 77 17 93 07 (Marie)** ou par mail à [assologado@gmail.com](mailto:assologado@gmail.com).



## ► La vie de l'école

L'école a ré-ouvert ses portes le 14 mai après que des aménagements aient été mis en place selon le protocole sanitaire transmis par le gouvernement.

L'arrivée à l'école se fait par 4 entrées selon la classe (parvis de Kejadenn, rue des écoles - 2 accès et place du marché) et les élèves sont accueillis en demi-classe. Afin d'éviter le brassage des élèves entre les différentes classes, les récréations se font en alternance.

Quatre lave-mains ont également été installés dans la cour.

Depuis début juin le service de restauration du SIVURIC livre des plateaux repas qui sont pris en classe, il est également possible de venir avec son pique-nique. La garderie périscolaire a ré-ouvert ses portes depuis le 2 juin, de 8h à 9h et de 16h30 à 18h. Le protocole ayant été assouplis depuis le 22 juin, tous les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école.



### **Le personnel périscolaire face à la réouverture de l'école**

A l'annonce de la reprise de l'école le 14 mai dernier, l'équipe périscolaire a dû appliquer très soudainement de nouvelles méthodes de travail : accueillir et s'occuper des enfants sans devoir les approcher, maîtriser des gestes barrières au sein de groupes, faire respecter des consignes strictes d'hygiène, empêcher les comportements habituels de sociabilisation (jeux, contacts...).

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation du travail a nécessité un très grand investissement de la part des agents. Les changements répétés de plannings, la modification des habitudes de travail, le respect de nouvelles consignes encore jamais vécues, une nouvelle approche des enfants... Ce bouleversement du quotidien au travail a été vécu par l'équipe comme une période très difficile, pour elles-mêmes mais surtout pour les enfants.

Chacune des neuf agentes s'est exprimé sur cet épisode marquant, toutes ont parlé de l'inquiétude ressentie pour les enfants, la peur de « mal faire » et le stress psychologique : « le travail paraissait plus léger physiquement mais je rentrais épuisée par le stress ». Toutes ont hâte de retrouver une situation d'accueil habituelle, des relations spontanées avec les enfants « surveiller leurs moindres gestes et les empêcher de s'amuser entre eux, ce n'est pas notre métier, on aime le contact avec les enfants et les voir jouer, s'épanouir ». L'ambiance de travail a également été perturbée, plus d'échanges quotidiens entre les agents, de bilan de fin de journée, d'anecdotes à se raconter avant de se quitter. « On s'est rendu compte que les journées sont bien tristes sans les jeux des enfants et la connivence entre nous ».

Malgré ce contexte perturbant, elles ont toutefois apprécié de s'occuper de petits groupes d'élèves, permettant des échanges plus réguliers et longs avec chacun d'entre eux, dans un environnement plus calme et moins bruyant. Cette situation inédite a également été l'occasion d'apprécier de travailler dans une équipe bien encadrée, organisée, et dans une ambiance sereine « sans cela, il nous aurait difficile de faire aussi rapidement preuve de coopération et d'adaptation ».

Les élus tiennent à remercier l'ensemble de l'équipe périscolaire pour leur implication et leur réactivité qui ont permis d'assurer la réouverture de l'école dans les meilleures conditions possibles.

## **RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE**

### **Inscription à l'école**

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez d'abord remplir la fiche d'inscription en Mairie. Merci ensuite de contacter l'école par mail à [ec.0291554G@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291554G@ac-rennes.fr) ou par téléphone de préférence le lundi au **02 98 20 64 65** (jour de décharge pour le directeur).

Il faudra fournir les documents suivants :

- le certificat de radiation de l'école antérieure si l'enfant a été scolarisé
- le livret de famille ou une photocopie
- le carnet de vaccination à jour ou une photocopie

Tous les enfants âgés de 3 ans (c'est à dire nés en 2017 pour la rentrée 2020), de 4 ans et de 5 ans sont concernés par l'obligation d'instruction. Tous ces enfants doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle, publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils l'instruisent ou le font instruire dans la famille. Dans ce cas, des contrôles seront réalisés par les autorités compétentes afin de s'assurer que l'obligation d'instruction est bien respectée.

Des aménagements sont possibles pour les enfants de 3 ans (nés en 2017).

Le directeur

### **Transports scolaires**

Les inscriptions pour les transports scolaires de l'année scolaire 2020/2021 sont ouvertes jusqu'au 15 juillet. Une nouveauté cette année, l'inscription se fait en ligne via ce formulaire : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>



## ■ ECOLE ET ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs années, l'école de Logonna-Daoulas s'est engagée dans des actions en faveur de l'environnement et a obtenu le label éco-école :

- Pour la **GESTION DES DECHETS** en 2017/2018 avec la mise en place du compostage, du tri des déchets de cantine et des papiers, d'un pique-nique « zéro » déchet.
- pour les actions en faveur de la **BIODIVERSITE** en 2018/2019 avec la création d'un jardin au sein de l'école (plantation d'arbres et arbustes, création de mares, pose de nichoirs).

### Création d'une Aire Marine Educative

A la rentrée 2019, l'école a démarré un nouveau projet lié à l'environnement marin : la création d'une Aire Marine Educative (AME). Nées en 2012 aux Marquises, les aires marines éducatives permettent aux élèves de gérer une zone maritime littorale de petite taille avec l'appui d'une référente scientifique et de la commune, sensible à la protection et la valorisation du milieu marin. Notre référente scientifique est Nazaré Das Neves Bicho du Parc Naturel Régional d'Armorique. Le centre nautique de Moulin Mer nous accompagne également dans ce projet avec la mise à disposition d'animateurs et de la barge. Au programme pour la création d'une AME : état des lieux du site choisi, acquisition de connaissances, beaucoup de réflexions et mise en place d'actions.



Trois sites étaient pressentis : Anse du bourg, Moulin-mer, Anse de Penfoul. Chaque visite exploratoire était basée sur une approche sensorielle du lieu permettant de faire ressortir les enjeux liés au site et point d'appui à des échanges en classe. Ainsi, les enfants ont pu découvrir la richesse que représente le maërl ou les zoostères mais aussi être sensibilisés aux problèmes des plantes invasives (spartine, renouée du japon), au respect des lieux et de la biodiversité. Ils ont également dessiné leurs observations sur des carnets de dessin.

Malheureusement, la météo a vraiment été terrible cette année... et certaines sorties ont été plusieurs fois reportées. Pour finir, l'exploration du site de Penfoul prévue le 17 mars a été annulée à cause du confinement. Il était prévu que les élèves se réunissent ensuite en conseil de la mer pour choisir le site final de leur AME. Le site n'a donc pas pu être choisi pour l'instant.

Les enfants ont librement écrit au sujet de l'AME. Il en est notamment ressorti plusieurs lettres au Maire de la commune pour lui demander l'autorisation de poursuivre la démarche l'année prochaine.

A quelques jours des vacances scolaires, la bonne nouvelle est arrivée : **l'école a obtenu le label AME.**

*egane*  
Bonjour Monsieur le Maire  
Nous n'avons pas pu faire les dernières sorties à cause de la pluie et de confinement. On nous demande l'autorisation de choisir un lieu entre Anse du Bourg, Moulin Mer et Penfoul qui on'a pas pu visiter pour en faire notre A.M.E.  
Merci

Bonjour monsieur le maire, la classe de C.M.1ère voudrait choisir un lieu entre l'Anse du Bourg, Anse de Penfoul et Penfoul pour en faire notre A.M.E (Aire Marine Educative) d'ailleurs, nous avons été retardés par le temps et le confinement. Nous n'avons donc pas choisi notre lieu en temps voulu, mais nous vous demandons de bien vouloir nous autoriser à faire notre projet.

**Pour en savoir plus sur les Aires Marines Educatives, vous pouvez visionner cette vidéo : <https://youtu.be/c3Y5HaEgCzM>**

### Maison d'Assistants Maternelles

La MAM « A P'tits Pas » située à Kernisi dispose d'une place pour accueillir votre enfant dès le 1er septembre 2020.

La MAM est située dans un endroit calme en pleine nature, à quelques pas de la mer. Idéal pour l'épanouissement de votre enfant. Celui-ci évoluera dans un petit collectif de 8 enfants accueillis au quotidien par 2 assistantes maternelles (éducatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée de formation) qui proposent un accompagnement individualisé, adapté aux besoins et au développement de chaque enfant.

Pour plus de renseignements, contactez Caroline au 06.81.48.58.03.

### REOUVERTURE DES COMMERCES

Les commerces, bars et restaurants de la commune ont pu reprendre leur activité et vous informent de leur actualité :

**Camping du Roz** : Corinne et Thierry vous accueillent pour des soirées crêpes tous les mardis à partir du 16/06 et les vendredis et samedis à partir du 3/07. Pour un moment hors du temps, le bar avec sa terrasse sera ouvert à partir du 16/06. Ils proposent également la location de kayaks. **Contact : 06 68 57 84 84 / 09 81 92 67 86**

**Bar Tabac Le Celtic** - Retour aux horaires habituels

Lundi fermeture - Mardi, mercredi, jeudi : 8h à 12h30 et 17h30 à 21h

Vendredi : 8h à 12h30 et 17h30 à 22h - Samedi : 8h30 à 13h et 17h30 à 22h Dimanche : 9h à 13h

Nouveauté : tous les jeudis, vente de paniers de légumes des maraîchers Bodenez de Dirinon : 12€ (commande à passer avant le mercredi midi). A partir du 20 juillet, vente de glaces à l'unité (royal cône, glace à l'eau, bâtonnet...). Et toujours dépôt de pain de Daoulas (possibilité de commander du pain, de la viennoiserie etc...) jusqu'à 20h la veille.

**Contact : 09 80 41 55 64 / 06 19 95 06 09**

**La Grignotière**

Ouvert du mardi au dimanche. A partir du mois de juillet : moules-frites midi et soir. Hamburgers sur commande. Plats à emporter le midi, différents menus. Plateau de fruits de mer sur commande : **02 98 20 64 36**

**Les Plaisirs d'Illy - Traiteur, plats cuisinés & pizzas maison**

Toute l'année nous vous proposons des repas de groupes PERSONNALISÉS en fonction de VOS envies et VOS budgets pour des coûts maîtrisés et des événements réussis !

Tous les jours du mercredi au dimanche, commandez et faites-vous livrer directement à domicile votre commande pizzas maison. Retrouvez nos plats cuisinés au PROXI de l'Hôpital-Camfrout, tous les jours du mardi au dimanche. Dégustez nos glaces italiennes maison à emporter ou plage du Yelen.

Pour toute envie gourmande, contactez-nous : **06 43 63 51 49 / [lesplaisirdilly@gmail.com](mailto:lesplaisirdilly@gmail.com)** et pour suivre nos actus : <https://www.facebook.com/lesplaisirdilly.fr/>

### Reprise des activités à Goasven

A Goasven se trouvent un magasin de producteurs et un café associatif. Après la période de confinement, les activités retrouvent peu à peu leur rythme habituel.

**Le magasin** est ouvert en libre-service sur les horaires suivants :

- mardi 16h30-19h30 - vendredi 15h00-19h30 - samedi : 9h30-12h30

Vous y retrouverez la gamme habituelle de produits : légumes, pains, viandes, produits laitiers, fromages etc.

**Le café associatif** reprend aussi peu à peu ses activités, la programmation est en cours et les concerts, projections et autres vont être proposés à nouveau. Le café est ouvert sur adhésion et géré par des bénévoles (les vendredis soirs). Vous pouvez passer et adhérer sur place (1 euro pour la soirée) et peut-être vous y investir !



#### Travaux en vue !

L'ensemble du lieu est issu d'une mobilisation collective, afin de permettre l'acquisition des bâtiments et de pouvoir y implanter le magasin de producteurs et un café associatif.

Une SCI (Société Civile Immobilière) a été créée en 2012, et 204 souscripteurs sont devenus copropriétaires de ce lieu collectif.

A présent, le magasin qui se trouve à l'étroit, va s'agrandir. Une partie du budget des travaux est trouvée mais il reste encore des fonds à mobiliser. Les souscriptions sont possibles afin de rentrer dans la SCI (minimum 100 euros) et de contribuer au projet !

Des permanences seront organisées à Goasven dans les prochaines semaines pour expliquer ce projet et les travaux (sur les temps d'ouverture du magasin) et vous pouvez prendre contact avec nous pour en savoir plus. Un document d'information est disponible.

**Contact : 02 98 21 19 58 : [producteursgoasven@gmail.com](mailto:producteursgoasven@gmail.com) ou [sci.goasven@gmail.com](mailto:sci.goasven@gmail.com)**

## LES COMMERCE AMBULANTS



**MULTIPIZZ** vous propose une trentaine de variétés de pizzas, une dizaine de variétés de paninis, ainsi que des frites à emporter. La carte des pizzas et paninis est disponible sur la page Facebook « Multi pizza ». Le samedi de 18h00 à 21h30. Vous pouvez commander en appelant le **06 81 69 99 03**



La **friterie SERKEN** vous accueille avec des produits typiques Belges. Elle sera présente tous les mardis (de mi-juillet jusqu'à fin août) de 18h00 à 21h00. Vous pouvez consulter le site internet pour le choix du menu et pour plus d'informations : [www.serken.fr](http://www.serken.fr)



**ZE GUPPY'S FOOD** vous invite à découvrir ses tacos, burgers, frites fraîches & croustillantes, ainsi que fréquemment des plats maison, le 1er et 3ème lundi du mois à partir de 18h00. Un panneau "mémo" est installé près de l'abri du voyageur.

Dernière venue le 6 juillet pour mieux se retrouver le 7 septembre. Toutes les nouvelles sur [guppysfood.fr](http://guppysfood.fr). Pour limiter votre attente pensez à réserver au **07 67 604 903**

**FRUITS ET LÉGUMES** : tous les samedis matin, Marie-Laure et Paul vous accueillent place de l'abri des voyageurs pour vous proposer une trentaine de produits locaux : fruits et légumes dont plusieurs BIO ou de culture raisonnée, et d'octobre à mai des plats préparés (livraison sur demande) : **06 24 18 34 28** - [paulberthevas@gmail.com](mailto:paulberthevas@gmail.com)

### Du nouveau dans le BIO à Logonna Daoulas



« Les deux variétés de fraises de printemps, Gariguette et Ciflorette plantées à Logonna terminent leurs cycles. C'est maintenant la fameuse Cirafine qui prend le relais.

Dans le secteur, les fraises sont disponibles au magasin Biomonde de Daoulas et chez Biocoop au Relecq-Kerhuon. Je fais aussi le marché du Faou le samedi matin sur les quais.

A partir de la fin juin il sera possible d'en acheter en direct à la sortie de serre en fin de matinée à Keriguy, sur Daoulas. Il est possible de me contacter par SMS au 06.58.36.90.05 pour s'assurer de notre présence et commander des fraises à confiture (à partir de 2kg).

Pour information, le champ où j'ai planté des poteaux de 4 mètres à l'entrée de Logonna est un verger de pomme à couteau, et non une houblonnière ! Les poteaux servent à tenir des câbles pour palisser les arbres, le futur système d'irrigation et éventuellement des asperseurs au-dessus de frondaison. Vous me verrez souvent traiter les arbres dans ce champ, mais il s'agit de traitements conformes à l'agriculture biologique (minéraux, huiles, argile etc...).

Au plaisir de vous voir ! » **Laurent VELLY**

Vous trouverez ci-dessous des compléments à la présentation des entreprises de la commune publiée dans le précédent numéro.



**AROMA CONSEIL ET FORMATION** est un organisme de formation installé à Logonna depuis 2016. Passionnée par les plantes et les huiles essentielles, Elisabeth Lanceron est Docteur en Pharmacie et titulaire d'un Diplôme d'Université « huiles essentielles et applications en aromathérapie, aromatisation et aromacologie ».

Elle dispense des formations en aromathérapie scientifique et médicale auprès des professionnels de santé, afin d'améliorer l'utilisation des huiles essentielles pour notre santé et notre bien-être. Ces formations peuvent être réalisées en mode présentiel mais également par visioconférence ou par e-learning.

Son objectif ? Que chaque participant reparte avec toutes les informations dont il a besoin tant sur les aspects scientifiques, techniques que pratiques. Site internet : <https://aroma-conseiletformation.fr>

**Les Gîtes de Kernisi** - Jean-Yves Salaün - 1 route de la Grève - 06 88 00 50 22

**Chambre d'hôtes du petit chemin de Ruliver** - Sylvie Avalet - 06 83 92 96 21

Erratum : Une erreur s'est glissée dans le numéro de **Brendan Le Berre**, entretien de jardins, il fallait lire 06 61 14 03 23.



### LES EFFETS DES BRULAGES SUR LA SANTÉ

Plusieurs textes de loi, dont l'article 84 du Règlement sanitaire départemental, sont intraitables sur le sujet : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre.

Qu'ils soient des résidus alimentaires, des emballages, bouteilles, cartons, papiers, journaux, vieux meubles, appareils électroménagers... Ou encore des déchets verts – herbe coupée, feuilles mortes, résidus de tailles de haies, épluchures...

Pourquoi une telle interdiction ?

L'interdiction repose sur deux variables : l'une environnementale et l'autre sanitaire. Le brûlage à l'air libre des déchets libère en effet quantité de gaz et substances - et notamment des particules en suspension dans l'air microscopiques qui entrent dans nos poumons - tout à fait nocifs à la fois pour nos organismes comme pour l'environnement.

Sur l'Homme, ces substances augmentent le risque de bronchites chroniques, d'asthme, d'infarctus, de migraines, irritations muqueuses (oculaires et nasales), d'allergies et aussi... de

cancers. Selon l'Ademe, la mauvaise qualité de l'air en France, principalement liée aux particules en suspension, cause 42 000 décès prématurés par an. Elle réduit ainsi de 8,2 mois l'espérance de vie.

Sur l'environnement, elles détériorent la qualité de l'air, de l'eau, des sols... Mais aussi le climat, la couche d'ozone, la chaîne alimentaire, l'acidité des pluies et la faune.

S'ils ne peuvent être compostés, les déchets doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune.

**La renouée du Japon**, plante exotique invasive et particulièrement envahissante, tente de s'implanter sur notre commune. La vigilance est de mise car aucune technique ne donne de résultats concluants.

L'objectif est donc de limiter son expansion par des mesures préventives et de l'éliminer dans les zones où son implantation est encore réduite.

La plante est très difficile à éradiquer, notamment en période végétative, car elle est capable de réparer très rapidement (en quelques jours) ses tissus endommagés. S'attaquer à la partie aérienne de la plante (tiges et feuilles) n'empêche pas la survie de la partie vivace enterrée dans le sol. De plus, les fauches peuvent favoriser la dispersion de la plante puisque les tiges coupées se bouturent très facilement.

Restons donc prudents avec cette plante indésirable.



### Présentation de l'association RIBIN



L'association Ribin à Logonna a pour but de rassembler les usagers des chemins et sentiers de Logonna-Daoulas et du Pays de Daoulas autour de deux activités principales :

- L'entretien et la mise en valeur des chemins et sentiers mais aussi d'éléments du patrimoine tels que fontaines, lavoirs, calvaires.
- La pratique de randonnées non motorisées, pédestre, cycliste et équestre, de loisirs ou sportives, souvent sur les sentiers entretenus par l'association.

L'équipe de bénévoles qui réalise l'entretien des sentiers se retrouve un samedi matin sur deux, toute l'année. Ces sentiers sont progressivement raccordés pour former des boucles de longueur variable. Des panneaux de signalisation seront bientôt installés, avec l'aide de la mairie, pour baliser ces itinéraires. L'association n'intervient que ponctuellement sur le sentier côtier qui est entretenu par une autre entité.

Les amateurs de trail et de course à pied se retrouvent les dimanches matin.

Ceux qui souhaiteraient rejoindre les bénévoles de l'entretien des sentiers ou les amateurs de trail sont les bienvenus et peuvent consulter le site de l'association : <https://www.ribin-logonna.fr>.

### RETRAIT DES POUBELLES

En raison des dépôts sauvages d'ordures aux pieds des poubelles constatés trop régulièrement, la Municipalité a décidé de supprimer les poubelles à Moulin Mer et à l'Anse du Bourg. Les grèves de la commune vous remercient de bien vouloir ramener vos déchets avec vous ! Nous comptons sur votre civisme.



## PLAN DE LUTTE CONTRE LES ÉPAVES LE LONG DU LITTORAL LOGONNAIS



La première démarche de nettoyage du littoral commence par l'enlèvement des épaves identifiées par les propriétaires volontaires.

Nous souhaitons que cette démarche ait lieu dans un esprit de service au bénéfice de l'ensemble des logonnais, les propriétaires comme les usagers des sentiers côtiers.

Derrière chaque épave il y a une histoire et nous souhaitons aborder ce dossier avec toute la délicatesse nécessaire mais il faut aujourd'hui être conscient que les usages de nos anciens (dépôt des voiliers en bois sur les vasières) ne sont pas compatibles avec des bateaux en plastique.

La mairie s'engage à financer l'enlèvement et le transport vers un site de déconstruction.

La déconstruction et les formalités administratives sont prises en charge par une société de déconstruction agréée par l'APER (association pour la plaisance éco-responsable).

Un appel est donc lancé vers les propriétaires de ces épaves pour, dans une démarche citoyenne d'assainissement de notre beau littoral, contacter la mairie.

Il est important de préciser que cette démarche ne concerne pas nos vénérables épaves de coquilliers en bois, traces de la belle histoire maritime de notre commune et que nous souhaitons au contraire valoriser dans les mois à venir. Nous sommes donc intéressés par vos souvenirs et toutes histoires de mer qui les concerneraient.



### Le Vélo à Logonna-Daoulas

Comme proposé au cours de la campagne électorale, la nouvelle équipe municipale souhaite développer la pratique du vélo. Nous allons débiter une expérimentation à la plage du Yelen. Vous y trouverez cet été dix poteaux adaptés pour sécuriser la pose de votre vélo.



Autre bonne nouvelle le département s'est engagé à effectuer le marquage sur la RD 333 du rond-point de Prat-an-Dour à l'entrée du bourg. Ce nouveau marquage va permettre d'améliorer la cohabitation des voitures, des vélos et des piétons. Enfin en septembre nous pourrons démarrer une réflexion pour

permettre d'améliorer la sécurité des personnes à pied ou à vélo entre le bourg et la plage du Yelen. Un marquage type « Chaussidou » est pour l'instant évoqué. Les premières réunions du groupe de travail permettront de savoir si cette première piste est la bonne.

Pour compléter ce programme, une animation sur le vélo est prévue au mois d'août (voir page 18).

### Jardin partagé

Depuis le 22 mai dernier, nous avons créé entre voisins un jardin partagé avec l'accord de la mairie. Celui-ci se situe impasse des Alouettes, en contrebas de nos habitations. C'est un lieu ouvert aux initiatives locales. Nous sommes à la recherche d'outils, de matériel, de plants, de graines...

Contact des jardiniers de « Liorzh al liamm » : [r.goasduff@laposte.net](mailto:r.goasduff@laposte.net) / 06 71 88 34 96

### Coup de pouce vélo ! Une aide de 50€ maximum par vélo

Si vous possédez un vélo que vous n'utilisez pas car il est endommagé et vous n'avez jamais pris le temps de le réparer, ce dispositif peut vous aider ! Profitez-en pour remettre en circulation votre vélo et ainsi aller au travail ou faire vos courses.

L'État souhaite donner un coup de pouce à tous les propriétaires de vélo pour les encourager à l'utiliser comme mode de déplacement, notamment en cette période de déconfinement. En effet, le vélo permet de respecter les mesures sanitaires de distanciation tout en étant respectueux de l'environnement.

Pour cela rien de plus simple : il suffit de vous rendre chez un des réparateurs ou ateliers d'auto-réparation référencés, faire réparer ou réparer vous-même votre vélo (dans le cadre d'un atelier d'auto-réparation), et une prime pouvant aller jusqu'à 50€, par vélo, sera directement appliquée sur votre facture pour toutes les prestations qui concernent la réparation de votre vélo (pièces et main d'œuvre).

Vous trouverez un professionnel à cette adresse : <https://coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/faire-reparer>





### Les vacances à la maison - Idées de sorties

Pourquoi ne pas profiter des congés d'été pour (re)découvrir notre belle commune ?!

A votre disposition, 24 kilomètres de sentiers côtiers, sans compter les ribins, ces petits chemins creux permettent de se promener, en évitant les axes routiers, et de rejoindre les points d'intérêts de la commune, tout en découvrant son patrimoine.

Ainsi, en partant de Sainte Marguerite, vous emprunterez l'ancien chemin vicinal qui passe à Rungléo et vous découvrirez la croix des douze apôtres, un monument historique classé par l'UNESCO.

En continuant, vous pourrez rejoindre le sentier côtier en passant près du château de Rosmorduc et faire le tour de Kernisi par la côte.

Ce n'est qu'une suggestion et Logonna regorge d'endroits à découvrir : la chapelle Sainte Marguerite et sa fontaine magique, la chapelle Saint Jean, la fontaine Saint Monna, la fontaine Saint Jean, le Moulin à Mer...

Et les sentiers, côtiers ou ribins sont prêts à vous y conduire, alors, à vos cartes, prêts ? Découvrez ! Bel été à Logonna Daoulas !

*En photo : le sentier à Rungléo menant à la croix des douze apôtres*

### Quelques précautions concernant la pêche à pied

Pour de plus amples renseignements sur les classements sanitaires, interdictions, périodes de pêche, tailles et quantités autorisées consultez le site internet : [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr) mis en place par l'ARS Bretagne et l'Ifremer.



- **Vous pouvez vous rendre sur le site [marée.info](http://www.marée.info)** afin de consulter le guide des coefficients des marées, les horaires en fonction de votre lieu de pêche. Jetez un petit coup d'oeil sur les zones de pêche interdites. Toutes les informations sur la qualité sanitaire sont sur le site suivant : <https://www.pecheapied-responsable.fr/> (menu « **carte interactive** », puis « **choisissez votre site de pêche** »).
- Consultez la météo et abstenez-vous en cas de brume annoncée ou d'orage.
- Adaptez votre équipement aux conditions météorologiques.
- Emportez votre téléphone portable avec vous et **enregistrez le 112 qui est le numéro d'appel des secours à terre.**



- **Respectez la taille minimale des coquillages et les quantités maximales** sous peine d'une amende.
- Soulevez les pierres, ne les retournez pas et reposez les délicatement.
- Rebouchez les trous et utilisez les outils appropriés autorisés.
- Ne ramassez pas les espèces en élevage à moins de 15 mètres des concessions conchylicoles. Faites attention au risque d'enlèvement dans les vasières.
- Faites le tri de votre pêche sur le lieu de prélèvement en enlevant les coquillages morts et ceux qui ont une odeur suspecte.
- **Estimez correctement votre temps de remontée. Il est recommandé de commencer à remonter maximum 45 min après l'heure de la basse mer.**



- **Conservez les coquillages au frais** et consommez-les rapidement car leur qualité peut vite se dégrader.
- Pensez à bien faire dégorger vos coquillages pour éliminer le sable et la vase.

# ► Activités nautiques et séjours d'été

## PRISE EN CHARGE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DES JEUNES AU CENTRE DE MOULIN MER

Le conseil municipal du 2 juin a acté la mise en place d'une aide au profit des jeunes habitants de la commune pour la pratique de la voile au centre nautique de Moulin Mer (50 % du prix du stage pris en charge par la mairie).

Cette volonté de développer les sports nautiques s'inscrit dans un projet global de propositions d'activités pour les adolescents. L'atout d'une structure nautique telle que le centre de Moulin Mer se doit d'être connu et développé. Notre histoire commune avec le centre de Moulin Mer, structure qui a créé et développé les classes de mer, incite à favoriser le retour des jeunes vers ce lieu historique. Gageons aussi que parmi ces nouveaux « voileux » se trouveront de futurs champions, mais aussi et surtout les futurs moniteurs de voile qui auront une relation forte avec le littoral et la mer. Le maintien de notre qualité de vie à Logonna passe par la préservation de notre patrimoine et de l'environnement ; préparer les jeunes à cette approche permet de la pérenniser.

Conditions :

- Etre âgé de moins de 18 ans à la date du premier jour de stage
- Résider sur la commune de Logonna-Daoulas (attestation de domicile à fournir au CMM)

Sans limitation de nombre pour tous les stages se déroulant au centre nautique de Moulin Mer, y compris pour l'adhésion à la voile loisir du samedi.



## CENTRE NAUTIQUE

Cet été, piquez une tête à Logonna ! Les inscriptions pour l'été 2020 se poursuivent au Centre de Moulin Mer :

### Stages de voile

Des stages modulables 3 ou 5 demi-journées (Moussaillons dès 5 ans, Optimist, Funboat, Catamaran) tout l'été en juillet - août, une formule multi-activités dès 7 ans (uniquement semaines 28 - 34 - 35), modulable 3 ou 5 jours, prise en charge à la journée (repas inclus). Réservation en ligne recommandée (stages de 5 demi-journées uniquement) sur le site [www.moulin-mer.fr](http://www.moulin-mer.fr)

**Précision : remise de 50% pour les résidents de la commune de Logonna-Daoulas sur présentation d'un justificatif de domicile, inscription au comptoir exclusivement.**

Plus d'infos en contactant Gwénaëlle au **02 98 20 75 00**.

**Séjours colos été 2020** - En partenariat avec Kultur'Anim :

- Nouveauté : **Mini séjour Les P'tits Mousses** : Séjour 3 jours / 2 nuits en pension complète pour les 6-9 ans. Ingrédients : des rires, des embruns, des sensations, des moments inoubliables entre copains !

- **Séjour Brittany Camp** : séjour 7 jours / 6 nuits en pension complète pour les jeunes de 10-17 ans, dédié à l'apprentissage de la langue anglaise et aux loisirs nautiques (voile - kayak - paddle), dans un esprit ludique !

- **Séjour Arts & Nautisme** : séjour 7 jours / 6 nuits en pension complète pour les jeunes de 10-17 ans, dédié aux arts plastiques, de la scène, créatifs et aux loisirs nautiques (voile - kayak - paddle).

Existe aussi en :

- **Brittany Camp Junior pour les 6-9 ans**
- **Arts & Nautisme Junior pour les 6-9 ans**

Pour plus d'infos et/ou toute demande de réservation, merci de contacter la société Kultur'Anim.

Contact : 06 46 34 58 31 – [contact@kulturanim.com](mailto:contact@kulturanim.com) – [www.kulturanim.com](http://www.kulturanim.com)

**La Paillote du Yelen**

POINT LOCATIONS NAUTIQUES  
Logonna-Daoulas

KAYAK - CATAMARAN - PADDLE - PLANCHE A VOILE

© G. Le Moigne

En famille, seul ou entre amis, naviguez sur le support de votre choix !

Durée de location	1 h	2 h	Durée de location	1 h	2 h
<b>PLANCHE A VOILE</b>			<b>PADDLE</b>		
Découverte Exocet	12 €	17 €	Simple	12 €	19 €
Fun Board	15 €	22 €	Paddle géant	45 €	70 €
<b>KAYAK DE MER</b>			<b>CATAMARAN</b>		
Simple	12 €	19 €	Sportif Hobie cat 16	40 €	65 €
Double	14 €	22 €	Sportif Dart 16	40 €	65 €
<b>COURS PARTICULIERS</b>			Funboat	25 €	35 €
1 personne 50 €/h			Combinaisons et gilets fournis		
2 personnes 75 €/h			<b>130 €</b>		
Pack 3+2 en planche à voile (3 cours part. + 2 heures de location)					

**Nouveaux horaires !**  
ouvert 7/7 jours en juillet - août, de 14h00 à 20h00

Petite restauration sur place (boissons, glaces ...)

CONTACT  
02.98.20.75.00  
06.61.19.61.54  
[www.moulin-mer.fr](http://www.moulin-mer.fr)

## Le centre de Gorre Menez à Loperhet propose des séjours destinés aux enfants de 6 à 12 ans .

**G**  
GORRE MENEZ

Centre de Gorre Menez  
29470 Loperhet  
[gorremenez@lespepba.org](mailto:gorremenez@lespepba.org)  
02.98.07.3119



<p>6-12 ans</p> <p><b>Séjour « English &amp; Nature »</b> Du 12 au 17 Juillet</p> <p>Un séjour en immersion totale pour se décomplexer et prendre du plaisir à parler anglais, dans la nature.</p> <p><b>La journée :</b> Thématiques anglaises, américaines, australiennes, indiennes... Activités sportives, artistiques, grands jeux...</p> <p><b>Les soirées :</b> Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes...</p> <p>325 euros</p> <p><small>Un séjour à l'anglais - mois 3/2019 voir Anglais, 111</small> <small>Pas de cours, uniquement des activités ludiques dans la nature !</small></p>	<p>6-12 ans</p> <p><b>Séjour « Equitation &amp; Nature »</b> Du 19 au 24 Juillet</p> <p>Un séjour partagé entre débutants ou les aguerris, et des grands jeux dans la nature.</p> <p><b>La journée :</b> Equitation, jeux dans la forêt, pêche à pieds, courses d'orientation, cuisine...</p> <p><b>Les soirées :</b> Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes...</p> <p>395 euros</p>
<p>6-12 ans</p> <p><b>Séjour « Petits Robinson »</b> Du 12 au 17 Juillet II Du 26 au 31 Juillet</p> <p>Un séjour pour s'initier à vivre un peu comme avec la nature et à découvrir les techniques de construction et de survie.</p> <p><b>La journée :</b> Cabanes, course d'orientation, initiation à la peinture à l'huile, fabrication d'arc, de puits à l'eau d'eau, courses de mini-rouleaux...</p> <p><b>Les soirées :</b> Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes...</p> <p>299 euros</p>	<p>Du CP au CM2</p> <p><b>Séjour « Rentrée des Classes »</b> Du 23 au 28 Août</p> <p>Un séjour concluant au quotidien l'approche de l'école et l'amusement des vacances !!</p> <p><b>La journée :</b> Rentrée des classes les matins (français, maths, anglais, histoire...) et grands jeux dans la nature les après-midi.</p> <p><b>Les soirées :</b> Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes...</p> <p>325 euros</p>

## ► CULTURE - PATRIMOINE - ANIMATIONS

### Hommage au Général De Gaulle et à l'Appel historique du 18 juin 1940

Souhaitée et organisée par Sylvie Peteau, Logonnais et Daoulasiens ont rendu un émouvant hommage à cet homme qui a marqué l'histoire de la France. Point de polémique en ce jeudi 18 juin, pour les 80 ans de l'appel à poursuivre la lutte contre l'occupant nazi. En présence de Fabrice Ferré et Jean Luc Le Saux, maires de Logonna et de Daoulas, accompagnés d'élus, Patrick Leclerc, maire de Landerneau et président de la Communauté de Communes nous a fait l'honneur de sa présence.

André Ségalen a rappelé que tous, nous avons perdu des proches lors du conflit, notamment des enfants de Logonna, tués par les bombardements, mais la Résistance a permis la préparation du débarquement des troupes alliées, et nous devons rendre hommage à nos héros. Joseph Appéré de Guernabic, est un de ceux-là. Engagé très jeune dans la Résistance, il devint pilote de chasse et a participé aux conflits suivants, récoltant cinq graves blessures. A 93 ans il raconte sa carrière et le besoin qu'il avait de défendre son pays, il se souvient de ses camarades tombés sous ses yeux pour notre liberté.

Puis Sylvie nous a éclairé sur la Résistance, son action et la portée symbolique et universelle de cet acte courageux. "Dans l'imaginaire collectif, le Général De Gaulle reste et restera la figure tutélaire de l'homme qui sait dire non, de l'homme indépendant et libre, l'emblème de la flamme de la résistance, celui qui refuse la Peste Brune. Aujourd'hui le devoir de mémoire demeure important car l'action du Général De Gaulle c'est le symbole du refus de se soumettre à tous les fléaux qui gangrèment notre société. C'est le courage de combattre toutes les formes d'oppressions, c'est le courage de relever les défis. L'actualité récente nous rappelle la fragilité de notre existence, la fragilité de nos sociétés. Quelle que soit la nature du combat, nous avons le choix, de nous soumettre ou de résister, d'agir ou de subir. "

Très marquée par cette période elle nous a fait part des valeurs récoltées par sa manière de peser chaque mot, comme la Résistance bien sûr, l'engagement et la solidarité, associées à quelques phrases de Camus qui vous serrent les tripes quand il faut lutter contre la Peste Brune.

Le Président des Anciens Combattants évoqua ensuite l'histoire du chant des partisans avant qu'il ne résonne sous un beau soleil retrouvé. Fabrice Ferré et Jean Luc Le Saux ont déposé une gerbe devant le Monument aux Morts avant le recueillement pour les victimes de la Seconde Guerre Mondiale, les héros de la Résistance et les décès de la pandémie, en associant le personnel soignant. La Marseillaise reprise en chœur clôturant ce bel hommage.

Sylvie et André





## "De la terre à la mer"



Des mots qui caractérisent l'univers de cette fresque emblématique du patrimoine de notre commune de Logonna-Daoulas.

Cette œuvre imposante (80 m<sup>2</sup>) était en gestation depuis juillet 2017, lorsque Guillaume Duval est venu rencontrer la municipalité pour échanger et prendre connaissance de la richesse du patrimoine de la commune.

La fresque est assise à l'entrée du bourg et attire le regard et la curiosité de chacun(e) d'entre nous. Le travail de la terre, la pêche et les sites pittoresques sont des marqueurs de notre commune, inscrits dans la mémoire collective : on navigue entre nostalgie et actualité.

On reconnaîtra Jean Le Moigne, doyen de Logonna, prenant soin de son potager, on découvrira une annexe de coquillier posée au bord des herbiers du Mengleuz, alors qu'un petit misainier affiche le matricule « PB 1980 » en clin d'œil aux fêtes maritimes de Pors Beac'h.

Pour accomplir cette œuvre magique, Guillaume s'est imprégné des lieux et du patrimoine, mais surtout des photos de Gilbert Le Moigne, photographe autochtone.



La municipalité remercie l'artiste Guillaume Duval, Jean et Gilbert Le Moigne, Mme Prigent et Mr Abgrall, propriétaires de la maison, et les agent(e)s qui ont contribué à la bonne réalisation de ce projet.

## ► Les animations de l'été

### ■ Les expositions de la Cale

Tout au long de l'été, des artistes locaux exposent à la cale de Moulin mer.

13 au 19 juillet : ANNE-MARIE CAMBON, peintures

20 au 26 juillet : JANINE LE CANN, sculptures et peintures

27 juillet au 2 août : CARMEN BINÔME, peintures

3 au 9 août : ARMELLE LE GALL et BERNARD BUCHET, peintures et aquarelles

10 au 16 août : OLGA et MICHEL STEPHAN, peintures et photos

17 au 24 août : HERVE LE HIR

Tous les jours en juillet et août, de 14h30 à 18h30

### ■ Atelier d'écriture - Samedi 18 juillet

Monique Férec anime depuis plusieurs années « les goûters de Mo(ts) », des ateliers d'écriture à la bibliothèque. Elle vous propose deux heures de jeux d'écriture, en plein air, sur une grève de la commune !

L'atelier est gratuit mais il est conseillé de s'inscrire auprès de Monique au 06 15 07 41 66

Rendez-vous à 10h15 devant la Biblio. Repli à la Biblio si météo défavorable.

Atelier gratuit - De 10h30 à 12h30



#### La Biblio rouvre ses portes au public à compter du mercredi 8 juillet

Mercredi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 12h30

L'accès sera limité à 10 personnes, le port du masque recommandé, et il ne sera pas possible de rester sur place lire ou jouer... Mais de nouveaux achats vous attendent !

La Biblio - 9 rue ar Mor - 02 98 20 66 29 /[biblio.logonna.fr/](http://biblio.logonna.fr/) 

#### Hommage à Pierre JOUBERT

*« Une figure logonnaise s'en est allée. Pierre Joubert était très investi dans le monde associatif et notamment à la bibliothèque dont il fut bénévole et président pendant 8 ans.*

*Son grand cœur l'avait également amené à s'engager avec beaucoup de dynamisme au sein de l'association "Avec Toi Margot " ainsi qu'à "Lud'Autisme".*

*Nous tenions par ces quelques mots à rendre hommage à cet homme d'une grande générosité. »*

### ■ Le vélo au quotidien

#### Animation vélo mercredi 26 août à partir de 14h sur le parvis de la salle Kéjadenn.

- Stand de l'association « Coups d'Pompes » de Landerneau qui vous présentera les équipements du vélo pour le confort et la sécurité.
- Stand d'un atelier réparation vélo tenu par la Recyclerie d'Irvillac : c'est le moment de venir avec votre vélo pour le remettre en état et apprendre les gestes pratiques.
- Stand de vélos et vélos électriques

Vers 16h, balade vélo ouverte à tous, les enfants sont cependant sous la responsabilité d'un adulte. Un pot de convivialité clôturera la journée : ce sera l'occasion d'échanger sur nos pratiques et nos attentes.

Pour tous renseignements sur les animations : Sylvie Peteau — 06 83 92 96 21

La Municipalité précise que ces animations se dérouleront sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

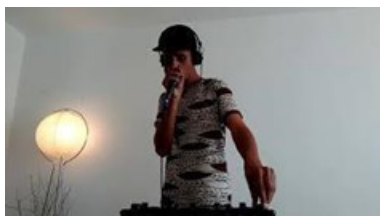
## ► L'agenda de l'été

### CONCERT RAP « DON GABO ET MIKE FLY » - Vendredi 31 Juillet à 20h

Le beatboxer Breton **Mike Fly** vous propose un voyage sonore entre électro, soul, hip hop et reggae. Un groupe dans la tête et un philharmonique dans la gorge, Mike crée sa trame musicale en direct, basse, batteries, cuivres, cordes, tout à la voix, tout à la fois. Il a participé au championnat de Human Beat Box.

**Don Gabo** cherche à actualiser le rap à texte. Sa plume oscille entre l'ironie mordante et la dialectique amère des villes où il fait toujours nuit. Mi-rêveur mi-cynique, Gabo regarde les étoiles clignoter au milieu des néons, le nez en l'air et les pieds dans le béton

**Concert gratuit - Grève du Yelen** (port du masque recommandé).



### VEILLÉES CONTÉES de la conteuse Isabelle DE COL-RICHARD

#### Chapelle Sainte Marguerite - Vendredi 24 juillet et vendredi 21 août à 20h30

La Terre traverse quelques fois des périodes difficiles... Heureusement le Rêve, l'Imaginaire marchent à nos côtés et grâce à eux, vous apprendrez de nombreux secrets, tout en découvrant la magnifique chapelle Sainte-Marguerite (patrimoine d'exception) lovée dans son écrin de verdure.

Il vous suffira d'écouter votre cœur, de vous laisser guider et lentement la veillée vous emportera à la rencontre des êtres légendaires qui peuplent nos landes, nos rivages et nos chemins creux. Alors, peu à peu, dans la douceur d'un soir d'été le monde se ré-enchantera et reprendra sa marche.

**Tarifs** : Adulte : 6€ - Enfant : 3€ - Forfait famille (2 adultes + 2 enfants) : 15€. Au-delà de 2 enfants, appliquer le tarif enfant normal.

### CONCERT d'Elisa VELLIA - Samedi 1er Août à 20h à l'Église Saint Mona

Elisa Vellia, chanteuse, harpiste, auteur-compositeur est née en Grèce, sur l'île de Corfou.

Son chemin musical l'a conduite en Bretagne. Elle crée avec Cristine Merienne le duo Sedrenn. Les harpistes-chanteuses enregistrent deux albums d'inspiration celtique. Plus de trois cent concerts en une décennie les emmènent à travers la France et le monde, jusqu'en Chine. Du harpiste de l'Antiquité à la harpiste d'aujourd'hui, ces mélodies semblent faites pour l'instrument qui est désormais le sien. **Concert gratuit**



### « COULEURS DE BRETAGNE » - Dimanche 2 août

Cette journée artistique est organisée par la commune en collaboration avec l'association « Couleurs de Bretagne ». Ce moment culturel, fort prisé, a pour objectif d'ouvrir la culture au plus grand nombre, petits et grands, artistes ou amateurs, et de promouvoir la commune et son patrimoine : architectural, naturel, maritime... Croquer sur le motif et savoir transcrire son ressenti, ses impressions du moment à travers un dessin, peinture, ou texte.

L'accueil du public s'effectuera dès 8h à la salle Kejadenn. Les participants s'inscriront puis déambuleront dans la commune pour écrire, peindre ou dessiner sur Logonna. Les estivants pourront rencontrer les artistes : moment de rencontres enrichissantes ! La réception des œuvres se fera dès 16h puis elles seront exposées à la salle Kejadenn. Dès 18h, un jury procédera à la sélection des meilleures créations selon des critères bien définis (techniques, matériaux utilisés...) et un prix sera décerné aux heureux élus. Des paniers garnis leur seront offerts. Des producteurs locaux vendront leurs produits sur le parvis de la place Kejadenn à partir de 14h.

**Journée gratuite, ouverte à tous.**

### « AU BOIS DE MON CŒUR » - Mardi 4 août 18h

Répertoire de chansons françaises

Jean-Paul DISTEL, guitare et chant et Laurence GONDET, contrebasse et chant vous invitent dans le monde de Brassens, Brel, Ferré, Montand, Moustaki, Becaud, Reggiani, Felix Leclerc, Dutronc... Palette sonore chatoyante pour une ambiance chaleureuse et conviviale.

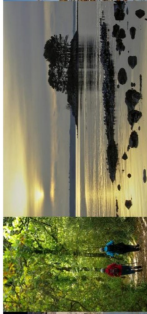
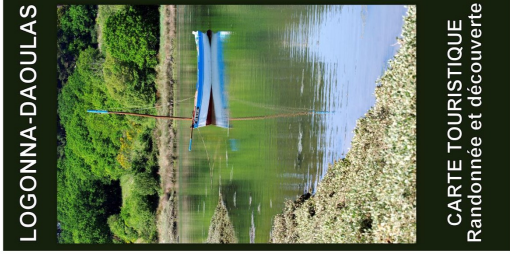
**Concert gratuit - Grève du Yelen**



### « Au Bois de mon Cœur » Chanson française

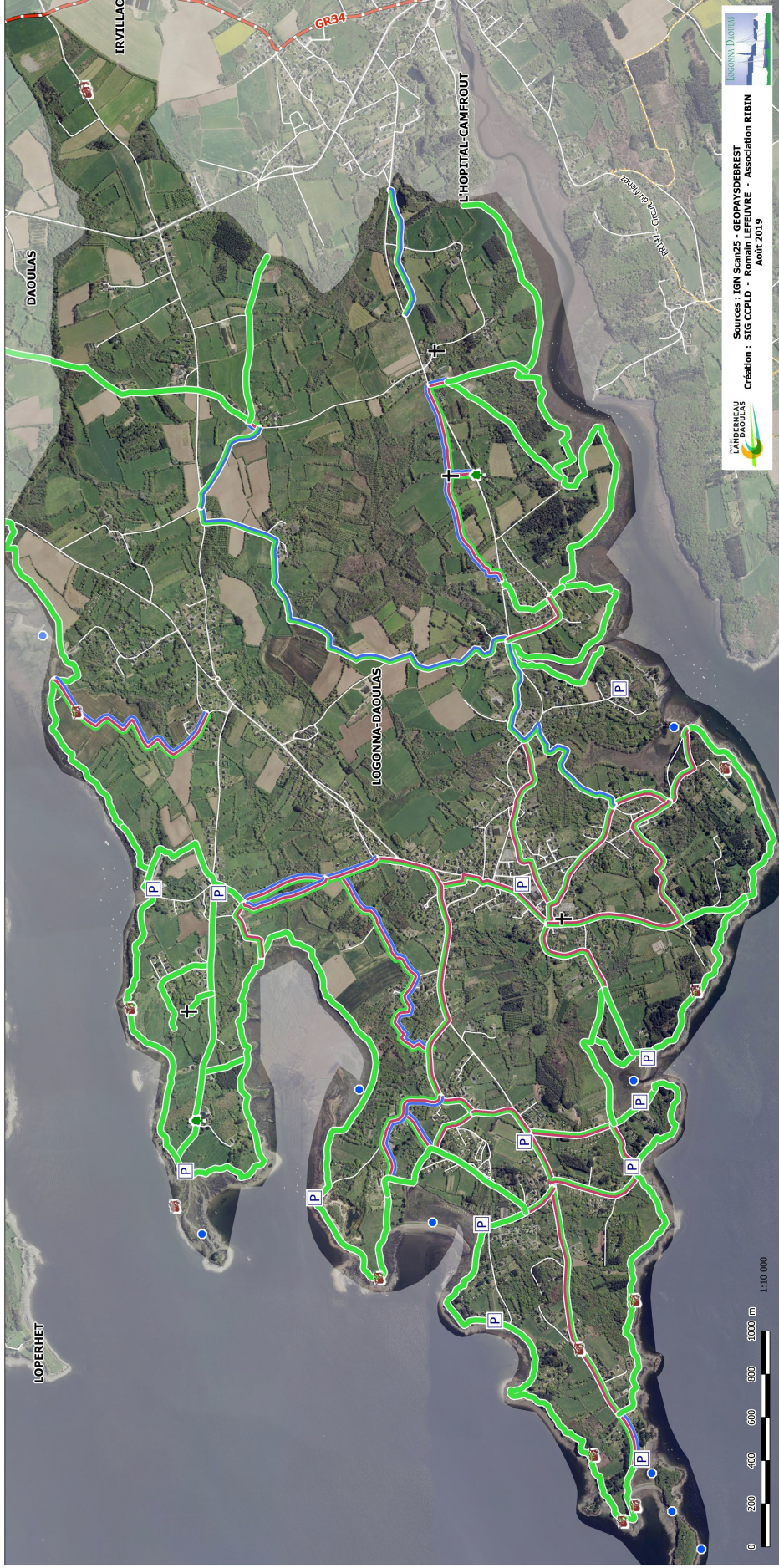


# CARTE DES SENTIERS DE LOGONNA



**Sentiers de randonnée**

- Pédons
- Pédons + Chevaux
- Pédons + Vélos
- Pédons + Vélos + Chevaux



Source : IGN Scan25 - GEOAYSDBREBRET  
Création : SIG CPLD - Romain LEFEUVRE - Association RIBIN  
Août 2019

Logo for L'ANDERNEAU DAOULAS.

**Légende**

**Sentiers de randonnée**

- Pédons + Chevaux
- Pédons + Vélos
- Pédons + Vélos + Chevaux

**Eléments remarquables du paysage**

- élément remarquable du paysage
- arbre remarquable
- patrimoine religieux
- point de vue intéressant

